

Dans l'actualité - 26 décembre 2023

- [Les précédents textes](#)

Ordonnances suspectes en France

- **En France, en 2021, les principaux médicaments concernés par des ordonnances suspectes de falsification étaient des opioïdes, des benzodiazépines, la *prométhazine*, la *prégabaline* ; en 2022, des agonistes du GLP-1 étaient aussi concernés.**

Le Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance - addictovigilance (CEIP-A) de Toulouse a analysé les ordonnances suspectes recueillies en 2021 par les officines et transmises au Réseau français d'addictovigilance : plus de 2 500 ordonnances ont ainsi été collectées, correspondant à près de 5 000 médicaments cités (1,2).

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de l'enquête Osiap (pour Ordonnances suspectes - indicateur d'abus possible) réalisée auprès d'un réseau de pharmacies de ville sentinelles qui recense entre autres les ordonnances volées, falsifiées ou suspectes. Au cours des années 2010, le médicament le plus cité était le *zolpidem*, une substance apparentée aux benzodiazépines dont les conditions de prescription sont en partie soumises depuis 2017 à la réglementation des stupéfiants. En 2018, ce sont les spécialités à base de *codéine* (utilisées dans la toux et les douleurs) qui étaient les plus citées (3).

Selon la dernière enquête menée courant 2021, quelles étaient les substances concernées ?

Opioïdes, benzodiazépines, prométhazine. Les médicaments le plus fréquemment cités étaient des opioïdes, notamment la *codéine* (32 %), surtout les spécialités utilisées à visée antitussive (23 %, dont presque exclusivement la spécialité Euphon^o), et le *tramadol* (environ 15 %).

Les benzodiazépines et substances apparentées étaient très représentées (24 % des citations), surtout l'*alprazolam* (environ 8 %), le *zolpidem* et la *zopiclone* (près de 6 % chacun), le *bromazépam* (5 %) (1,2).

La *prométhazine*, un antihistaminique H1 atropinique du groupe des phénothiazines, était citée sur près de 4 % des ordonnances recensées, alors qu'elle ne l'était quasiment pas lors d'une précédente enquête Osiap en 2017 (1). Cela traduit peut-être une augmentation des usages détournés de *prométhazine*, notamment sous forme de cocktails récréatifs nommés "purple drank", constitués à partir d'un soda auquel sont ajoutés de la *codéine* ou du *dextrométhorphan*, et de la *prométhazine* (2,4).

Prégabaline, de plus en plus. La *prégabaline*, qui en 2017 concernait moins de 5 % des ordonnances recensées, représentait en 2021 environ 22 % de ces ordonnances. Plus de la moitié d'entre elles (67 %) avaient été présentées en officine avant le 24 mai 2021, date de la mise en application des nouvelles conditions de prescription et de dispensation des spécialités à base de *prégabaline*. Cette substance est devenue "assimilée stupéfiant", et doit être prescrite sur une ordonnance sécurisée, avec une durée de prescription limitée à 6 mois (1,2,5,6).

Des modes de falsification multiples. Les demandeurs étaient le plus souvent des hommes, âgés en moyenne de 33 ans. Dans environ 7 % des cas, le demandeur était un patient connu de l'officine.

En 2021, 13 % des ordonnances suspectes étaient rédigées sur des supports d'ordonnances sécurisées, la fréquence la plus élevée observée depuis 2018. 61 ordonnances suspectes avaient été présentées en vue d'obtenir des médicaments onéreux. La falsification du support (ordonnances fabriquées sur ordinateur, photocopiées, scannées) était la fraude la plus fréquente (82 %). Le nombre d'ordonnances suspectes repérées au regard du contexte de la demande (par exemple, refus de présenter la carte Vitale fournie par l'assureur maladie obligatoire) avait augmenté par rapport aux années précédentes et était de 45 %. La part des ordonnances suspectes issues de la téléconsultation avait également augmenté, elle était de l'ordre de 3 %. La proportion des ordonnances volées, d'environ 3 %, restait stable par rapport à 2020 (1).

Des effets indésirables potentiellement graves. Les médicaments concernés par ces ordonnances suspectes exposent à des effets indésirables graves, surtout lors de prises à fortes doses ou lors d'association avec d'autres médicaments ou avec des drogues qui exposent aux mêmes risques. La *codéine* et le *tramadol* sont des opioïdes qui exposent notamment à une accoutumance et à une dépendance, des dépressions respiratoires, et dans le cas du *tramadol*, à des hypoglycémies, des hyponatrémies et à un risque particulièrement marqué de convulsions (7). La *prégabaline* est une substance structuellement proche de l'acide gamma-aminobutyrique (GABA), qui expose notamment à un effet déprimeur respiratoire – parfois mortel en cas d'association avec un opioïde, une benzodiazépine ou de l'alcool – ainsi qu'à une accoutumance et une dépendance (6).

La *prométhazine* expose notamment à des effets sédatifs, déprimeurs respiratoires, et à des effets indésirables cardiaques (8).

En outre, le *paracétamol* est cité dans plus de 30 % des ordonnances falsifiées, parfois en association à doses fixes avec la *codéine* ou le *tramadol* (2). Les patients qui prennent de telles associations à fortes doses sont aussi exposés à des surdoses de *paracétamol*, dont les conséquences cliniques sont graves voire mortelles, surtout par insuffisance hépatique (9).

Les agonistes GLP-1 aussi. En complément de cette analyse, depuis l'été 2022 (la durée de recueil n'étant pas précisée), le Centre régional de pharmacovigilance de Montpellier a recueilli 121 ordonnances suspectes ou falsifiées concernant des agonistes du GLP-1, provenant de l'ensemble du territoire français et utilisées par des patients non diabétiques, dans le but de perdre du poids. Le *sémaglutide* correspondait à 98 % des prescriptions. 85 % des prescriptions comportaient au moins une faute dans l'orthographe du médicament. Les prescripteurs étaient souvent les mêmes, et exerçaient surtout en Île-de-France. Les deux tiers des ordonnances comportaient plusieurs lignes, et mentionnaient notamment des capteurs de glycémie FreeStyle Libre° (10).

En pratique Le nombre d'ordonnances signalées comme suspectes a augmenté entre 2017 et 2021. Les opioïdes, les benzodiazépines et la *prégabaline*, aux effets indésirables parfois graves, étaient en tête des médicaments concernés en 2021. Quand une ordonnance paraît suspecte et qu'elle contient des médicaments à base de *codéine*, de *tramadol* ou de *prégabaline*, il est utile de contacter le prescripteur, d'instaurer un dialogue avec le patient afin d'essayer de cerner le motif de la prescription, de l'informer des risques associés à la prise de ces médicaments et, le cas échéant, de l'orienter vers une consultation d'addictologie.

- 1-** Jouanjus E et coll. "Medical prescription falsified by the patients : analysis of the data recorded in the OSIAP Programme in 2021" Congrès annuel de la Société Française de Pharmacologie et Thérapeutique, Limoges : 12-14 juin 2023. *Fundam Clin Pharmacol* 2023 ; **37** (suppl 1) : 32 (poster+abstract PS-042 : version complète 3 pages).
- 2-** ANSM "Comité scientifique permanent - Séance du 29 novembre 2022 – Présentation de l'étude OSIAP (Ordonnances suspectes, indicateurs d'abus possible)". Mis en ligne sur le site www.ansm.sante.fr le 24 mars 2023 : 2 pages.
- 3-** Prescrire Rédaction "[Une tendance à la hausse du nombre d'hospitalisations et de morts liées à l'usage d'antalgiques opioïdes en France](#)" *Rev Prescrire* 2020 ; **40** (441) : 533-538.
- 4-** Prescrire Rédaction "[Purple drank : hallucinations et dépendances](#)" *Rev Prescrire* 2017 ; **37** (404) : 427.
- 5-** ANSM "Lettre aux professionnels de santé. Nouvelles conditions de prescription et de délivrance des spécialités à base de prégabaline (Lyrica et ses génériques)". Mis en ligne sur le site www.ansm.sante.fr le 5 mai 2021 : 2 pages.
- 6-** Prescrire Rédaction "[Prégabaline assimilée stupéfiant](#)" *Rev Prescrire* 2021 ; **41** (451) : 348.
- 7-** Prescrire Rédaction "[Tramadol et codéine : risques méconnus des patients](#)" *Rev Prescrire* 2023 ; **43** (472) : 151.
- 8-** Prescrire Rédaction "[Antihistaminiques H1](#)" Interactions Médicamenteuses Prescrire 2024.
- 9-** Prescrire Rédaction "[Paracétamol](#)" Interactions Médicamenteuses Prescrire 2024.
- 10-** Jouglet E et Faillie JL "Analyse des ordonnances suspectes ou falsifiées d'agonistes du récepteur GLP-1" *BIP occitanie* 2023 ; **2** : 13 pages.
-